M. XXXXX

Adresse

**Syndic  
Adresse syndic**

Marseille, le 19 février 2022

**Courrier recommandé**

LRAR

Immeuble : XXXXX

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l’article 10 du décret du 17 mars 1967, je vous remercie d’inscrire le point suivant à l’ordre du jour de la prochaine assemblée générale de la copropriété sous références.

« **Nomination du syndic : SEVENIER & CARLINI** »

Projet de résolution : «L’Assemblée Générale désigne en qualité de syndic la SAS SEVENIER & CARLINI titulaire de la carte professionnelle [N°CPI 1310 2017 000 022 852](http://www.cci.fr/web/trouver-un-professionnel-de-l-immobilier/documents/-/documents/sevenier-et-carlini/cartes/CPI13102017000022852) délivré par la Chambre de Commerce et d’Industrie de Marseille et garantie par la Compagnie GALIAN Assurances 89, rue La Boétie - 75008 Paris

Le contrat prendra effet le lendemain du jour de l’Assemblée pour se terminer le ….. (date à déterminer en Assemblée)

Le montant des honoraires annuels s’élève à XXXX euros. Les autres honoraires figurent dans le contrat joint à la convocation et conforme à loi ALUR.

L’Assemblée Générale désigne le Président de séance pour signer au nom du Syndicat le contrat de syndic adopté au cours de la présente Assemblée.»

Je vous remercie d’annexer conformément à la législation le contrat de syndic dont vous trouverez un exemplaire ci-joint.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d’agréer, Mesdames, Messieurs, l’expression de mes sentiments distingués.

xxxxx

PJ : contrat de syndic